



# Agreste Nord - Pas de Calais

Février 2013

recensement  
agricole  
2010

L'agriculture dans le Bassin minier

## Le Bassin minier, terre agricole

Héritier de l'exploitation minière du sous-sol, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est un territoire fortement marqué par son histoire industrielle. Pourtant ce développement n'a pas effacé la trame agricole et rurale de ce territoire. L'agriculture y est présente et façonne aussi les paysages. Fin juin 2012, l'Unesco a inscrit au patrimoine mondial ce territoire, au titre de «Paysage culturel évolutif vivant».

La traversée de ce territoire minier qui s'étend d'est en ouest sur près de 120 km et du nord au sud sur 10 km en moyenne, offre des ambiances paysagères très variées. On peut ainsi aisément passer d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée. Si le bassin minier est une entité unique, qui doit sa délimitation géographique à l'histoire, son caractère minier s'affirme plus ou moins selon les secteurs.

L'agriculture constitue pour le Bassin minier une facette peu connue de son paysage, elle est pourtant très prégnante à certains endroits et participe à la diversité et à la richesse des paysages du bassin minier. A l'est, la plaine humide de la Scarpe accueille de nombreuses prairies et plus au sud, les cultures s'étendent sur le plateau de l'Ostrevent. A l'extrême

ouest, les champs s'étendent sur les terrains vallonnés, et dans le lensois, une agriculture péri-urbaine s'étend sur la plaine de la Gohelle.

Les sols sont fertiles, meubles et épais, à bonne réserve hydrique. On y observe une diversité de cultures : céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves, endives, pommes de terre, plantes textiles, légumes de plein champ et cultures fourragères. Des élevages, majoritairement de bovins et de volailles sont présents.

### La surface agricole du Bassin minier

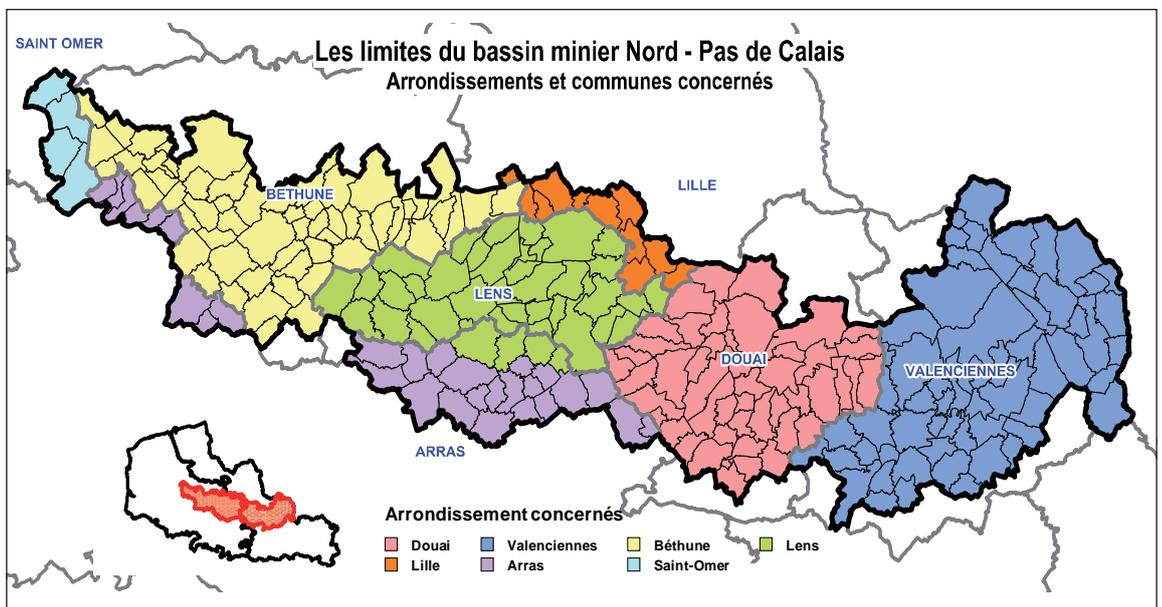
Sur 817 000 hectares de la surface agricole utile (SAU) régionale, le territoire agricole du Bassin minier représente plus de 10 %. Les surfaces agricoles y couvrent environ 85 000 ha en 2010.

Par son histoire, son tissu

économique et sa densité urbaine, seulement 47 % du Bassin minier est consacré à l'activité agricole tandis que la moyenne dans le Nord-Pas de Calais s'établit à 66 %. Cette occupation du sol n'est plus que de 35 % dans la partie centrale du Bassin Minier où la densité urbaine est plus forte.

Entre 2000 et 2010, sous l'effet des pressions urbaines, des aménagements économiques et des infrastructures de transport, la perte en terres agricoles s'est poursuivie. Les exploitations agricoles ayant leur siège sur le Bassin minier ont perdu 4 % de terres agricoles. En pourcentage, cette diminution est plus forte qu'au niveau régional (2,4 %). La SAU déclarée par ces exploitants, a régressé d'environ 4 000 hectares, soit une moyenne de 400 ha par an.

L'évolution à la baisse de la SAU se concentre essentiellement sur



**Le Bassin minier inscrit à l'Unesco**

*En inscrivant le Bassin minier au Patrimoine mondial dans la catégorie « paysage culturel évolutif », ce sont, sur quatre mille hectares, 353 éléments de patrimoine minier de nature variée (fosses, chevalements, cités minières, équipements socio-culturels, cavaliers, terrils...) qui sont reconnus pour leur valeur universelle et exceptionnelle.*

*Ce bien inscrit est entouré d'une zone tampon de 18 870 hectares, qui constitue une « zone de cohérence paysagère » qui renforce d'identité du bien inscrit et qui participe à son interprétation. Elle permet de témoigner de l'emprise spatiale de l'histoire charbonnière, de garantir une cohérence paysagère et de préserver l'identité globale du bassin minier. Ainsi, plusieurs espaces agricoles ont été intégrés dans cette zone tampon, pour rappeler le passé agricole du Bassin minier et pour prendre en compte le rôle de ces espaces ouverts dans l'identité paysagère du Bassin minier (cf. encart).*

Source : Mission Bassin Minier

les arrondissements centraux proches des grandes villes, jusqu'à atteindre une très forte diminution dans l'arrondissement de Douai.

Les données des deux derniers recensements agricoles démontrent que l'agriculture est présente et donc participe à l'aménagement du territoire, façonne le paysage et est source de d'emploi. Mais la perte de SAU au profit de l'urbanisation représente une menace pour la pérennité du système agricole du Bassin minier et plus particulièrement dans sa partie centrale.

**Les exploitations agricoles du Bassin minier**

Sur 13 500 exploitations agricoles dans le Nord-Pas de Calais, le Bassin minier concentre environ 1 450 exploitations agricoles soit 11 % des exploitations régionales.

Ce territoire n'échappe pas au phénomène national de concentration des exploitations agricoles. Un quart des exploitations

agricoles a disparu en une décennie, chiffre similaire au niveau régional, soit une cinquantaine en moyenne par an.

Les exploitations agricoles connaissent une forte restructuration : disparition des petites exploitations, concentration, spécialisation des exploitations, augmentation des surfaces. Cette diminution est plus marquée sur les communes de l'arrondissement de Douai et de Béthune.

La densité d'exploitations sur le Bassin minier est plus faible que la moyenne régionale. En effet, on dénombre seulement 8 exploitations agricoles pour 10 km<sup>2</sup> tandis que le Nord-Pas de Calais compte 11 exploitations en moyenne pour 10 km<sup>2</sup>.

La forte urbanisation du Bassin minier n'est pas la seule explication puisque l'arrondissement de Lille très urbain, compte plus de 13 exploitations agricoles pour 10 km<sup>2</sup>. Autour de Lille, les exploitations agricoles plutôt de petite taille, adaptent leurs systèmes de production. Ils sont plus diversifiés et très productifs et

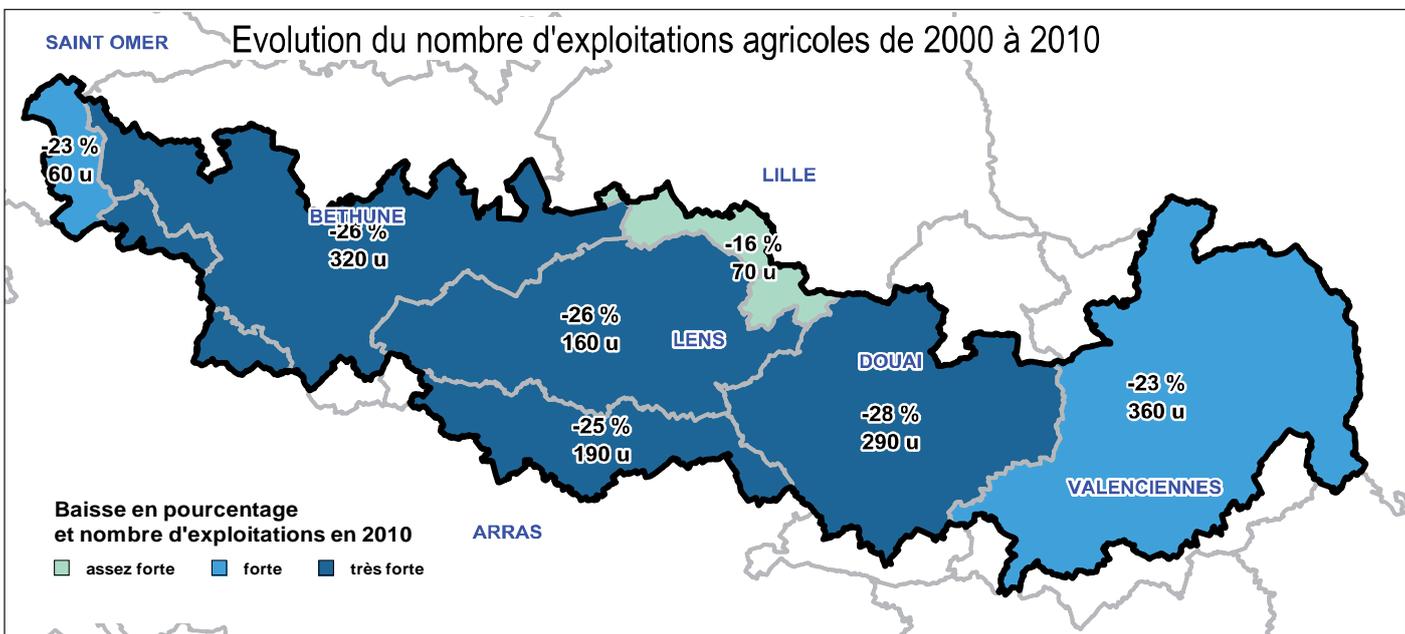
Caractéristiques des zones agricoles incluses dans la zone tampon du bien inscrit à l'Unesco

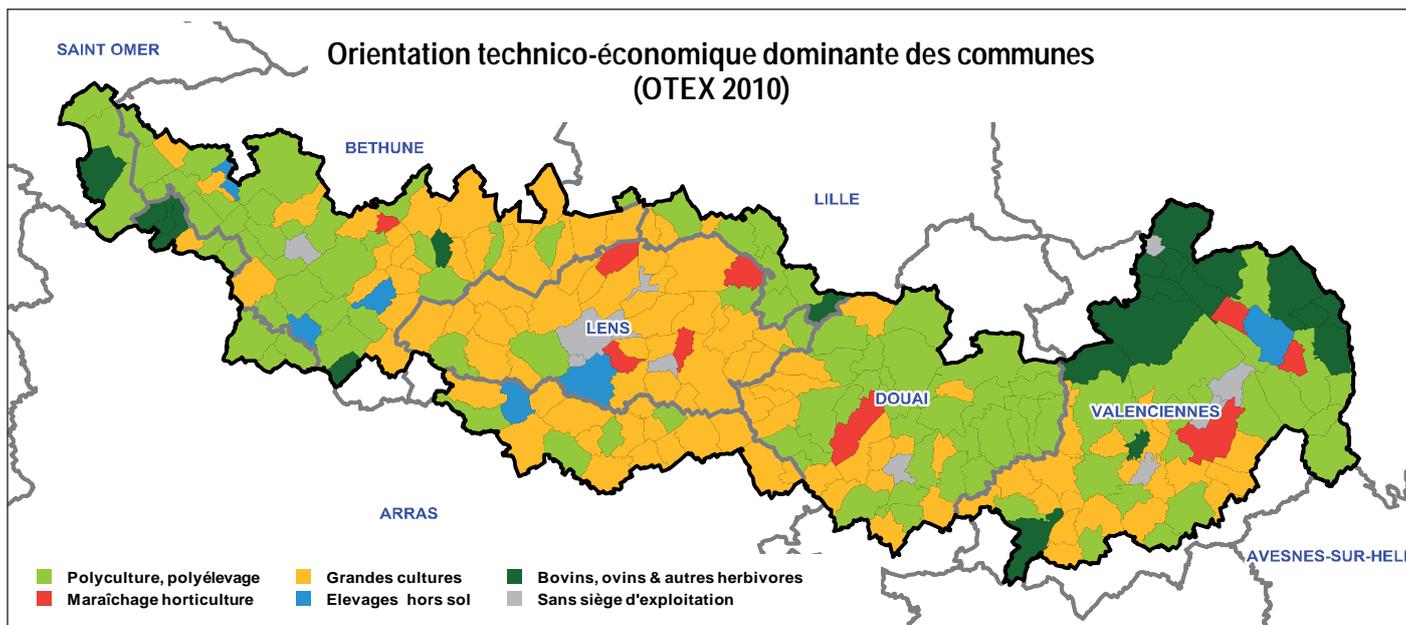
L'agriculture dans la zone tampon du bien inscrit à l'Unesco représente 3 850 ha soit environ 4,5 % de la superficie agricole du Bassin minier, 0,5 % de la SAU régionale. En comparant, les assolements avec le niveau régional, on observe que les prairies permanentes y sont donc plus faibles, ainsi que les surfaces dédiées aux cultures fourragères.

On y trouve une dominance de terres agricoles labourables à hauteur de 3 380 ha, soit 92 % de la SAU. Quant à la part des prairies permanentes (280 ha) et temporaires (38 ha), elle est faible, ne représentant que 8 % de la surface agricole utile. Les 4 % restant de la SAU, sont occupés par des vergers et des cultures florales ou légumières.

En 2010, la culture des céréales prédomine. En une décennie, les surfaces en céréales des terres labourables ont augmenté de 7 % et la part représentée par les céréales est de 10 points plus forte qu'au plan régional.

A l'image régionale, les productions de la zone tampon sont diversifiées. Même si la surface cultivée en blé est d'environ 1 400 hectares soit 36 % de la zone tampon, on retrouve les autres productions complémentaires.





développent les ventes en circuit-court. Le maintien de l'agriculture aux abords des espaces urbains et périurbains est donc possible sous conditions de systèmes adaptés et de relations favorables à l'agriculture de proximité.

Sur la décennie, la SAU moyenne des exploitations agricoles du Bassin minier gagne 12 ha. Inférieure à la moyenne régionale proche de 61 ha, elle s'établit à 59 ha contre 55 ha en France.

La différence est notable entre les arrondissements du Bassin minier. La taille moyenne des exploitations agricoles oscille entre 42 ha (Lille) et 78 ha (Arras).

Du fait de l'augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles, la transmission de l'exploitation agricole est de plus en plus difficile, même si des

mécanismes d'aide existent (dotation d'installation « jeunes agriculteurs »...).

La concentration économique des exploitations agricoles s'accompagne d'une augmentation des formes sociétaires. En 2010, elles représentent 25 % des exploitations agricoles.

Malgré cette concentration économique et la spécialisation des exploitations, le Bassin minier offre encore une palette de structures et de productions diversifiées.

#### La dimension économique des exploitations agricoles

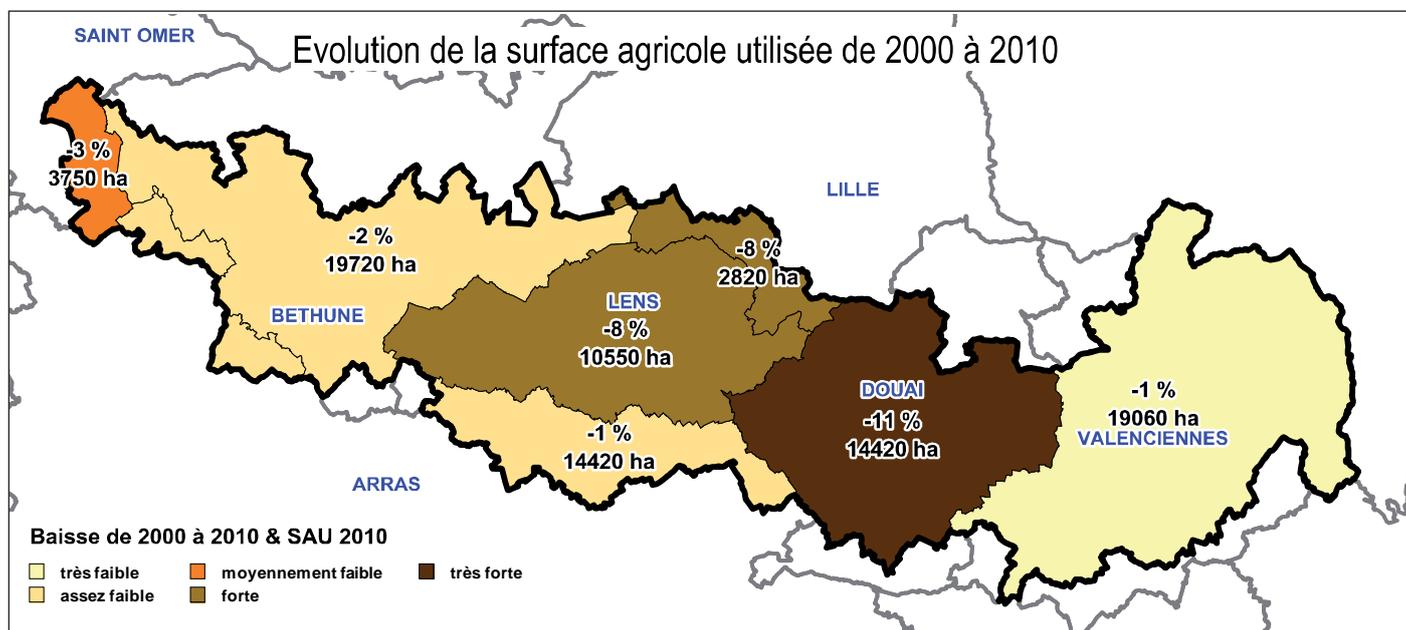
La production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations agricoles, qui permet de comparer la taille économique des exploitations agricoles quelque soient leurs productions. Au niveau d'une exploitation agricole, la

PBS moyenne dans le Bassin minier proche de 130 000 €, est légèrement inférieure à la moyenne d'une exploitation agricole régionale qui s'établit à 145 000 €.

#### Les systèmes de production du Bassin minier

L'OTEX est une classification européenne permettant de comparer les productions agricoles de natures différentes. Elle classe chaque exploitation en fonction de sa production dominante. Les données du recensement agricole permettent de dresser une cartographie des typologies dominantes des exploitations agricoles à l'échelle communale.

A l'échelle du Bassin minier, le système polyculture-polyélevage domine et se maintient relativement bien entre 2000 et 2010. L'orientation « grandes cultures » enregistre une progression. L'essor du système « grandes cultures » se fait au



détriment de l'élevage. L'élevage dans son ensemble est moins présent dans le Bassin minier par rapport à la référence régionale. Les exploitations horticoles et de maraîchage sont aussi sous représentées.

L'activité agricole du Bassin minier modèle le paysage agricole de manière divergente selon l'endroit que l'on se trouve : au centre (Lens et Arras), les grandes cultures sont omniprésentes alors que dans l'arrondissement de Douai, le système polyculture-polyélevage est majoritaire (2/3 de l'ensemble des exploitations).

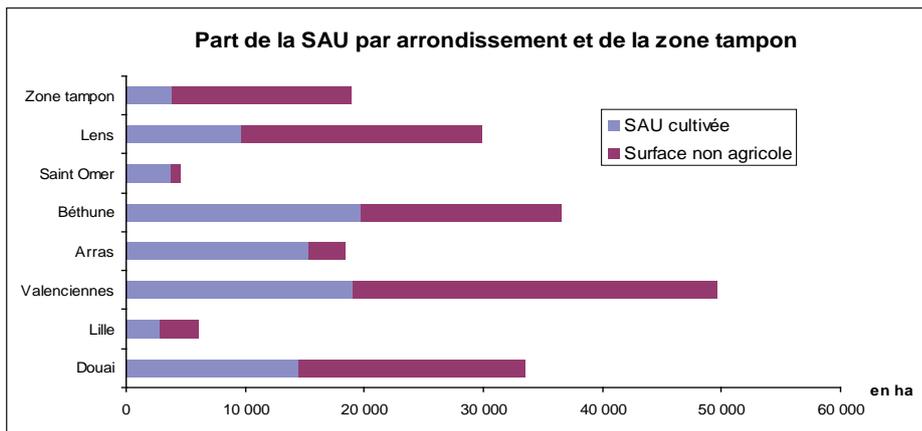
Les élevages de bovins sont quasiment absents dans la partie centrale du Bassin minier. Par contre, les élevages laitiers sont bien représentés dans l'arrondissement de Valenciennes, liés à la présence de prairies permanentes.

## Les productions végétales

Les conditions pédoclimatiques (climat, conditions hydriques favorables, sols fertiles) sont favorables à une agriculture à forts rendements.

Les terres labourables représentent plus de 86 % de la SAU du Bassin minier. Les exploitations agricoles intègrent dans les assolements classiques pour la région des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, maïs) mais aussi des productions de betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ à plus haute valeur ajoutée.

D'après le recensement agricole de 2010, les terres labourables, proches de 73 000 hectares, sont essentiellement orientées vers les grandes cultures avec plus de 53 % de céréales. Ceci est particulièrement vrai pour les arrondissements de Douai



et de Valenciennes où l'assolement en céréales représentent 62 et 65 % des terres labourables. Le blé tendre est en position dominante des céréales avec près de 32 000 hectares, suivi de l'orge pour 5 200 hectares et du maïs grain avec 4 900 hectares. Plus de 1 200 exploitations agricoles sèment des céréales.

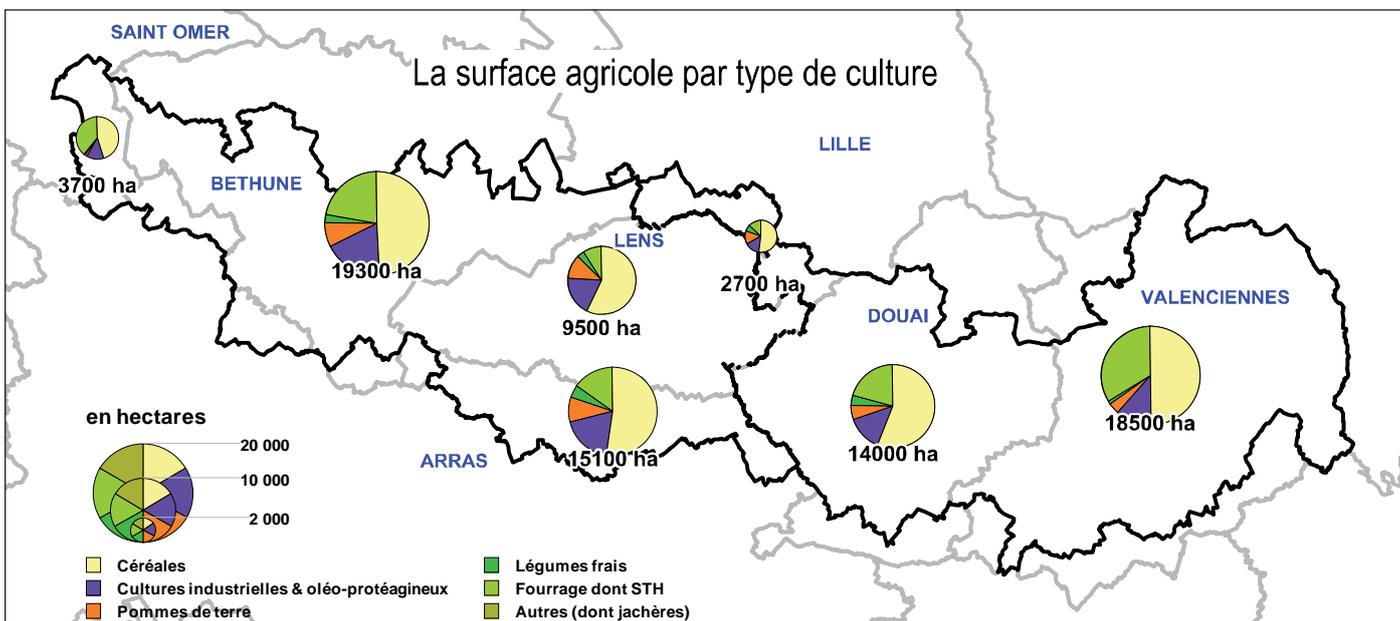
La culture de la betterave industrielle est stable sur la décennie et occupe plus de 7 200 hectares. 700 exploitations agricoles ont des surfaces de betteraves.

La surface en pommes de terre de 5 800 hectares a augmenté de 20 % en dix ans, occupant jusqu'à 11 à 14 % des terres labourables de l'arrondissement de Lens et de l'arrondissement de Lille. 530 exploitations agricoles produisent des pommes de terre sur le Bassin minier.

L'arrondissement de Valenciennes consacre 1/3 de la SAU aux fourrages pour nourrir le cheptel de vaches laitières. Le maïs ensilage, aliment de base des élevages laitiers, est le fourrage le plus cultivé représentant environ 8 % de la SAU.

Les surfaces toujours en herbe représentent 11 500 hectares sur le territoire du Bassin minier. Elles représentent seulement 4 % de la SAU de l'arrondissement de Lens mais environ 25 % de la SAU de l'arrondissement de Valenciennes et de Saint-Omer. Ces prairies permanentes sont exploitées par 920 exploitations agricoles. Au cours des dix dernières années, la surface toujours en herbe des exploitations agricoles dont le siège est sur le territoire, a reculé d'environ 700 hectares soit 6 % de sa surface totale. La préservation des surfaces toujours en herbe, en particulier des prairies humides, est un fort enjeu contre l'érosion de la biodiversité. Cette politique de préservation est soutenue par un programme de mesures agro-environnementales.

Outre l'aspect économique (forte valeur ajoutée sur ces productions) et paysager, l'agriculture du Bassin minier offre des espaces de respiration qui peuvent être essentiels à la qualité de vie et à la préservation de corridors biologiques.



Cheptels (effectifs)	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Porcins	Poules pondeuses	Poulettes	Poulets de chair	Dindes Pintades
Recensement agricole 2000	17 370	6 650	18 800	391 410	80 810	224 010	65 520
Recensement agricole 2010	14 060	6 750	14 900	468 950	78 280	229 970	18 080
Evolution	- 19 %	+ 1,5 %	- 20,7 %	+ 19,7 %	- 3,1 %	+ 2,7 %	- 72,4 %
Nombre par exploitation agricole en ayant en 2010	40	22	340	5 260	11 180	3 960	450 / 330
Nombre par exploitation agricole en ayant en 2000	28	17	140	690	1 760	710	550 / 320

## Les productions animales

Les animaux d'élevage sont évalués en Unités de Gros Bétail tous aliments (UGBTA). Ceci permet de juger de l'importance économique, du caractère plus ou moins intensif de l'élevage sur un territoire et de comparer entre elles, les productions. Ces Unités de Gros Bétail tous aliments correspondent à des animaux, déclinés en fonction d'une grille d'équivalence comme par exemple :

UGBTA (vache laitière) = 1,45 ; UGBTA (vache allaitante) = 0,9 ; UGBTA (porc charcutier) = 0,38 ; UGBTA (poule pondeuse) = 0,014 ; UGBTA (poulet de chair) = 0,011 ; UGBTA (brebis) = 0,2.

L'élevage occupe une place réduite dans le Bassin minier et connaît une érosion des cheptels.

La production bovine, qu'elle soit à vocation laitière ou orientée viande, est présente sur le Bassin minier. En effet, les bovins lait et viande sont prédominants (76 % des UGBTA) alors que les élevages porcins et volailles représentent respectivement 6 et 17 % des UGBTA. Le cheptel bovin est proche de 55 000 UGBTA mais la filière perd 12 % de son effectif en 10 ans, chiffre très supérieur à la moyenne régionale (- 5 % des effectifs).

Face à la diminution du nombre de vaches laitières et des exploitations en ayant, les exploitations agricoles se sont agrandies

et modernisées. La diminution de 19 % en nombre de vaches laitières, est plus forte que la diminution régionale (- 12 %).

L'élevage laitier du Bassin minier représente environ 7 % du cheptel régional.

Avec 40 vaches en moyenne par élevage, la taille de ses troupeaux est inférieure à la taille moyenne régionale et française (45).

Outre l'approvisionnement en lait pour la population humaine, les élevages bovins valorisent les superficies toujours en herbe.

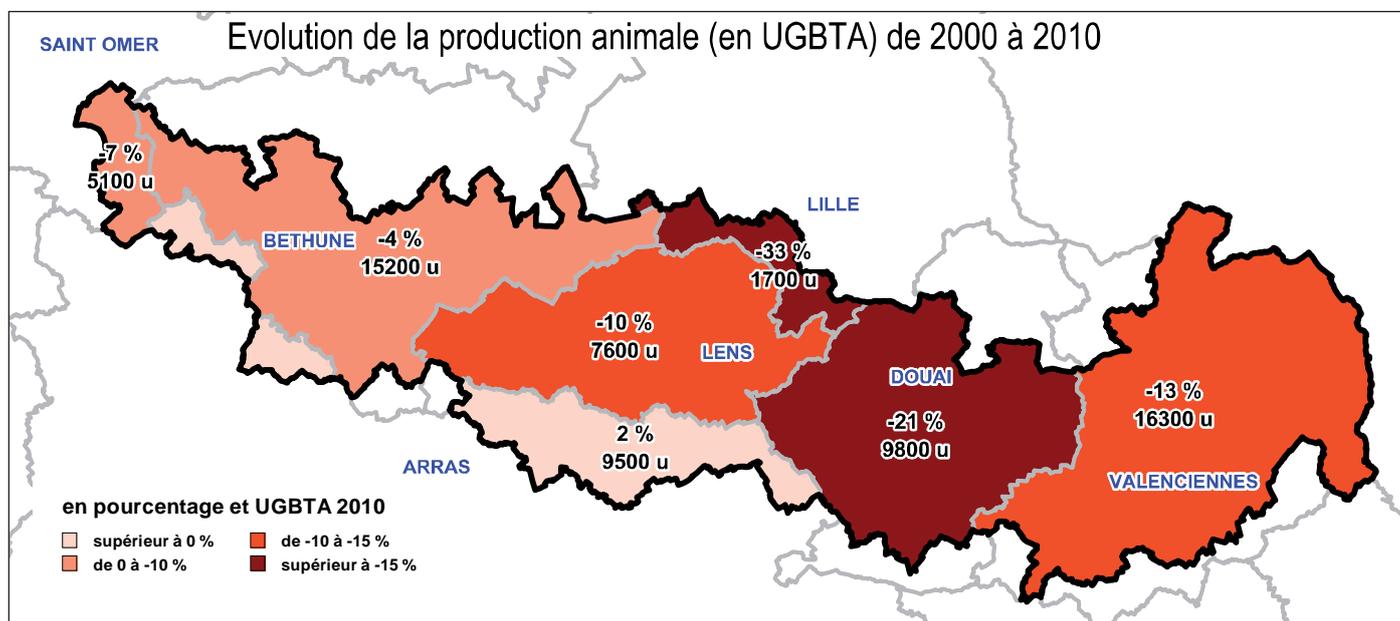
Les élevages hors sol (volailles ou porcins), ainsi que la filière ovine, ne sont pas prépondérants dans le Bassin minier.

Entre 2000 et 2010, la concentration de l'élevage porcine se poursuit et le cheptel porcine du Bassin minier connaît une forte baisse (- 21 %) alors que la baisse régionale est de 7 %. Deux tiers des élevages porcins ont disparu sur la décennie passant à 44 élevages recensés en 2010. Les élevages représentent 3 % du cheptel régional.

Dans le Bassin minier, on note une forte progression de la concentration en volaille. Le nombre d'élevages en poules pondeuses et poulets de chair a fortement baissé entre 2000 et 2010 et les effectifs ont sensiblement augmenté surtout pour les poules pondeuses (19,7 %) bien au delà de l'augmentation régionale de 8 %. Par contre, la progression des effectifs de poulets de chair est plus modeste (2,7 %) que les 11 % d'augmentation au niveau régional.

Quelques élevages avicoles se spécialisent dans la production d'œufs de consommation puisque 25 % des effectifs de poules pondeuses sont recensés dans le Bassin minier tandis que 4 % des effectifs de poulets de chair et coqs s'y trouvent. En effet, sur 89 exploitations agricoles, 60 ont moins de 100 poules pondeuses mais seulement 3 élevages ont plus de 10 000 unités produisant des œufs de consommation.

La spécialisation qui accompagne l'accroissement de la taille moyenne des exploitations agricoles se traduit aussi par des modifications en terme d'emploi, de pratiques et d'âge des chefs d'exploitation agricole.



## Structures et emploi dans le Bassin minier

### Le statut des exploitations et le mode de faire valoir

65 % des exploitations agricoles du Nord-Pas de Calais sont des exploitations individuelles, 20 % des EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) et 10 % des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

(en pourcentage)	Evolution des effectifs en 10 ans		Répartition des effectifs en 2000		Répartition des effectifs en 2010	
	Bas. minier	Nord-PdC	Bas. minier	Nord-PdC	Bas. minier	Nord-PdC
Chefs d'exploitation ou coexpl	- 19	- 19	50	54	62	62
Conjoints	- 55	- 50	19	21	13	15
Autres actifs familiaux	- 72	- 59	15	14	6	8
Salariés permanents	- 24	- 1	16	11	19	15
Total des effectifs	- 35	- 29	100	100	100	100

Dans le Bassin minier, le statut d'exploitation individuelle domine avec 68 %, suivi à 16 % par le statut d'EARL. 9 % sont des GAEC. Plus les exploitations agricoles sont grandes et plus elles adoptent un statut sociétaire.

Dans le Nord-Pas de Calais, le mode de faire-valoir indirect (l'exploitant est locataire en échange d'un fermage) est très dominant et représente en moyenne 87 % des terres agricoles, 78 % auprès de tiers et 9 % auprès des associés. Le mode de faire-valoir dans le Bassin minier, n'échappe pas à cette règle puisque les terres prises en location auprès de tiers oscillent entre 76 % (Valenciennes et Arras) et 86 % (Lens). En moyenne, 6 % des terres en faire-valoir indirect sont prises en location auprès des associés.

Avec la concentration des exploitations agricoles, la productivité du travail a augmenté et par conséquent, l'emploi en agriculture s'est réduit.

### Une agriculture qui emploie

2 900 actifs permanents ont travaillé de manière régulière en 2010 dans les 1 450 exploitations agricoles du Bassin minier, baissant de 35 % en une décennie. Chaque exploitation agricole emploie environ

deux actifs. Toutes les catégories de main d'œuvre ont chuté. Alors qu'il se maintient dans la région, le nombre de salariés permanents non familiaux a baissé de 24 % sur ce territoire. Dans le Bassin minier, la

Quant à la part prise par les chefs d'exploitation agricole et coexploitants, elle a fortement augmenté. En 2010, ils occupent 62 % des effectifs.

A titre comparatif, le travail agricole réalisé par les chefs d'exploitation, les coexploitants, les autres personnes de la famille et les salariés permanents ou saisonniers est exprimé en UTA (unités de travail agricole). Il a fortement diminué en 10 ans. Le travail agricole baisse de 30 % sur l'ensemble du Bassin minier alors qu'au niveau régional, la diminution est de 25 %. Forte d'environ 2 500 UTA, la main d'œuvre permanente du Bassin minier représente 11 % du travail agricole de la région.

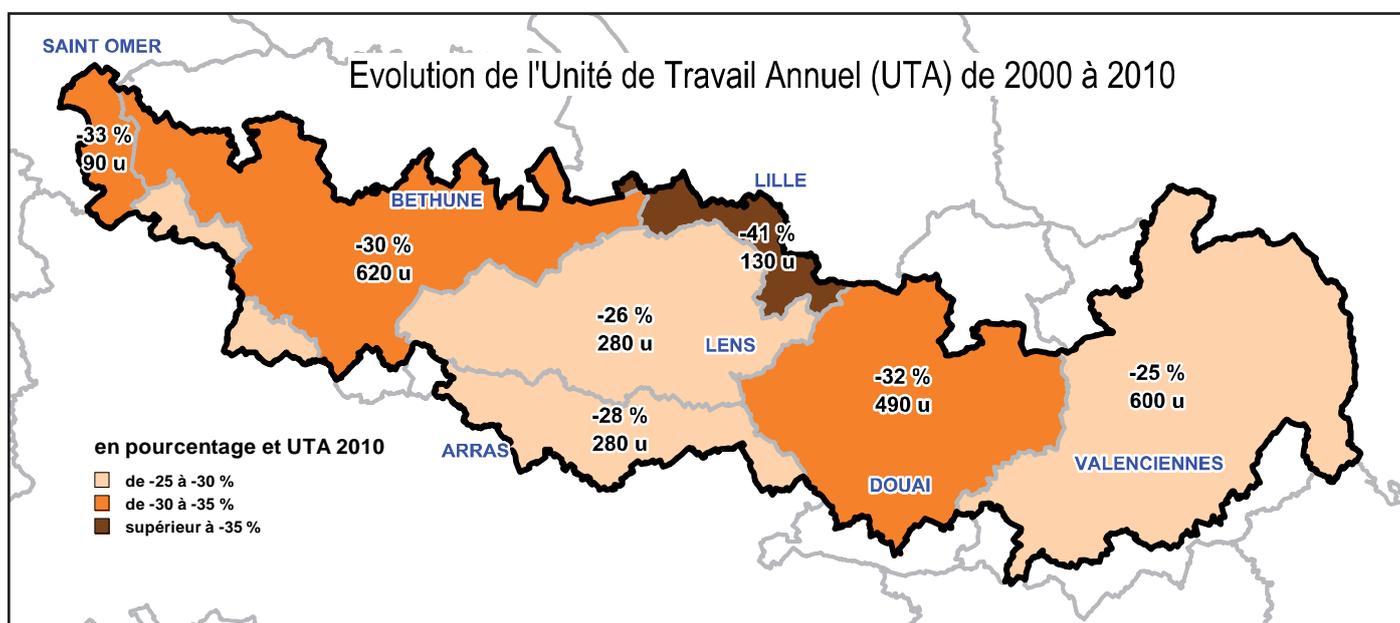
Bien qu'au dessus de la moyenne nationale, la productivité (produit brut standard par unité de travail) dans le Bassin minier est de 75 000 € soit de 12 000 € inférieure à la moyenne régionale, liée sans doute à une moindre valorisation des produits agricoles et une plus faible présence de productions hors-sol.

Sur la décennie, malgré l'agrandissement

Main d'oeuvre permanente	Recensement 2000		Recensement 2010	
	Bassin minier	Nord-Pas de C	Bassin minier	Nord-Pas de C
Nombre d'UTA	3 515	27 560	2 475	22 500
UTA / actif permanent	0,79	0,71	0,86	0,83
UTA / exploitation agricole	1,82	1,55	1,71	1,66
UTA / ha	0,040	0,033	0,029	0,027
PBS / UTA	57 000	65 000	75 000	87 000

régression des autres actifs familiaux est aussi plus forte que dans le Nord-Pas de Calais.

de la taille moyenne des exploitations agricoles, le volume moyen de travail par exploitation est en baisse et s'établit à 1,7 UTA par exploitation agricole.



Les exploitations agricoles se professionnalisent et obtiennent des gains de productivité.

Le temps partiel est une réalité du territoire. Sur 1 450 chefs d'exploitation agricole et coexploitants, 1 030 déclarent être à temps partiel ; le fait concerne surtout les plus petites exploitations agricoles.

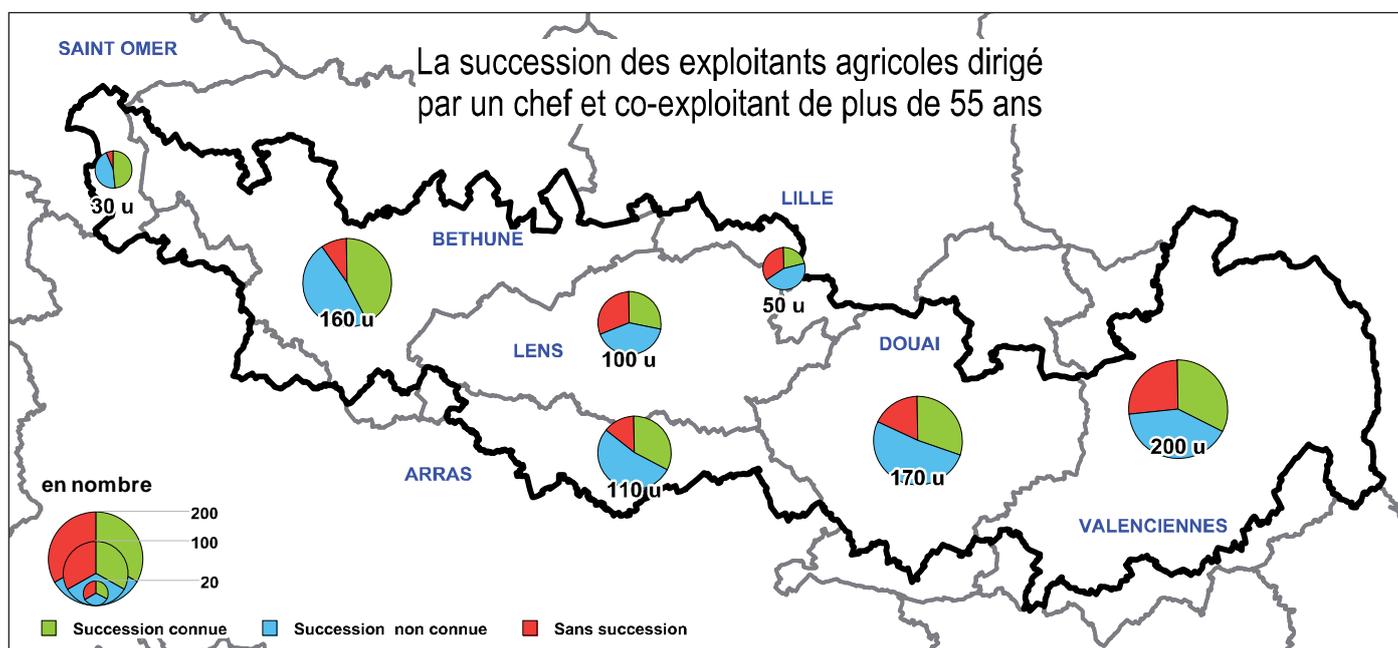
Sur le Bassin minier, la part des chefs d'exploitation agricole de moins de 40 ans est de 18 %. La classe d'âge des 40 – 60 ans prédomine et en représente 65 %. Plus de 800 des chefs d'exploitation et coexploitants ont plus de 55 ans. Seulement 33 % connaissent leur successeur.

Niveau de formation	Chefs d'exploitation	Chefs d'exploitation de moins de 40 ans
Brevet des collèges et niveau inférieur	20 %	7 %
CAP/BEP/CAPA/BEPA	39 %	14 %
Baccalauréat	23 %	33 %
BTS/BTSA	14 %	37 %
Niveau supérieur	5 %	8 %

Ceci est problématique pour la reprise des exploitations agricoles dans les dix prochaines années.

Le niveau de formation des chefs d'exploitation agricole du Bassin minier progresse avec un accroissement de la participation

à des formations secondaires et supérieures pour les jeunes générations. 45 % des chefs d'exploitation agricole de moins de 40 ans ont une formation supérieure alors qu'ils ne sont que 19 % de l'ensemble des chefs d'exploitation à avoir un BTS ou un diplôme supérieur.



## Vente directe par circuit-court et agriculture biologique

Le Bassin minier, densément peuplé favorise le maintien d'une tradition de vente directe à la ferme ou sur les marchés locaux. Le circuit court est un mode de commercialisation, soit par la vente directe à un consommateur, soit par une vente indirecte mais avec un seul intermédiaire. En moyenne sur l'ensemble du Bassin minier, 28 % des exploitations agricoles déclarent commercialiser une partie de leur production en circuit court qu'elles sont 19 % à l'échelon régional. Il s'agit princi-

palement de la vente de légumes (25 %), loin devant les fruits et les fleurs, les produits laitiers (12 %) et les œufs ou volailles (11 %).

Ces pratiques de vente se concentrent essentiellement autour des grandes agglomérations où les besoins et la demande sont plus importants mais dépendent aussi des systèmes d'exploitation. Cette pratique est donc plus ou moins développée sur le Bassin minier.

Au sud de Lille, 40 % des exploitations agricoles pratiquent, en tout ou partie, la

commercialisation par circuit-court et à contrario seulement 12 % au nord d'Arras, où dominent plutôt les grandes cultures. Au sud de Saint-Omer, seulement 11 % des exploitations agricoles développent la vente directe due vraisemblablement à l'éloignement des bassins de population.

Même si la dynamique est engagée, seuls 550 ha de la SAU du Bassin minier sont consacrés à l'agriculture biologique, principalement pour la production céréalière (240 ha). Les 19 exploitations agricoles certifiées développent cependant une diversité de productions.



Par le contexte péri-urbain du Bassin minier (forte densité de population, faible part de la SAU), on pourrait s'attendre à voir se développer une agriculture particulière. Mais elle se différencie peu de l'agriculture régionale avec une base de l'assolement en cultures céréalières et en cultures industrielles comme la betterave et la pomme de terre. La taille moyenne des exploitations agricoles s'approche de la moyenne régionale.

Par contre, nombre d'exploitations agricoles mettent à profit la présence de pôles urbains à proximité des zones de production par la vente en circuit-court, plus développée qu'à l'échelle régionale. En dehors de quelques cas particuliers (présence de grands élevages ou de sièges de ces productions), la production animale est moins représentée que sur d'autres territoires.

L'agriculture du Bassin minier représente 10 % de la production et des exploitations agricoles régionales, il importe qu'elle perdure et réponde aux besoins, aux exigences locales et tire parti de ce vaste débouché offert par le caractère fort urbanisé du Bassin minier.

## L'agriculture du Bassin minier en quelques chiffres

	Bassin minier	Région NPDC	Part en %
Superficie totale (ha)	178 300	1 245 080	14,3
Exploitations agricoles (nombre)	1450	13 500	10,7
Exploitations agricoles (taille moyenne en ha)	59	61	-
Travail agricole (nombre d'UTA)	2 475	22 500	11,0
Main d'oeuvre agricole (effectif)	2 900	27 000	10,7
Production Brute Standard par exploitation (€)	128 000	145 000	-
SAU en 2000 (ha)	88 700	838 000	10,5
SAU en 2010 (ha)	85 000	817 500	10,4
Terres Labourables (ha)	73 000	656 000	11,1
Surfaces toujours en herbe (ha)	11 500	160 000	7,2
Surfaces céréalières (ha)	42 800	372 000	11,5
Betteraves industrielles (ha)	7 200	56 500	12,7
Pomme de terre (ha)	5 800	47 500	12,2
Surface fourragère hors STH (ha)	7 000	85 000	8,2
Oléagineux, protéagineux (ha)	4 600	41 000	11,2
Légumes (ha)	2 250	22 900	9,8
Endives (ha)	890	6 800	13,1
Lin textile (ha)	270	9 700	2,8
Cultures permanentes (y c. pépinières) (ha)	330	1 200	27,5
Fleurs	50	350	14,3
Production animale (UGBTA)	63 000	878 000	7,2
Vaches laitières (effectif)	14 000	190 000	7,4
Vaches allaitantes (effectif)	6 750	71 000	9,5
Porcs (effectif)	15 000	488 000	3,1
Poules pondeuses (effectif)	469 000	1 886 000	24,9
Poulets de chair (effectif)	230 000	5 883 000	3,9

Pour en savoir plus :

<http://www.missionbassinminier.org/>

<http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/Territoires>

### Agreste - L'agriculture dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Nord - Pas de Calais  
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique  
 Cité administrative - CS 10505 - 59022 Lille Cedex  
 Tél : 03 62 28 41 48 - Fax : 03 62 28 41 02  
[www.agreste.gouv.fr](http://www.agreste.gouv.fr)  
[www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr)  
 Courriel : [srise.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr)

### Agreste : la statistique agricole

Directrice régionale : Sophie BOUYER  
 Directrice de publication : Isabelle DORESSE  
 Rédaction : Vincent GUEUTIER  
 Composition : François LETOUBLON  
 Impression : SRISE Nord - Pas de Calais  
 Crédit photos : Mission Bassin Minier  
 Cartographie : PPIGE - BDCarto - © IGN 2010  
 Dépôt légal : à parution

© AGRESTE 2013

